



BEAUREGARD-VENDON

Département du PUY DE DOME
Arrondissement de RIOM
Canton de ST GEORGES DE MONS

ARRETE PORTANT TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT DE GRADE – ANNÉE 2025

Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux pour l'accès au grade d'adjoint technique territorial principal de 1ère classe

Le Maire de BEAUREGARD VENDORN,

Vu le Code général de la fonction publique ;

Vu le décret n°2006-1691 du 22/12/2006, portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux ;

Vu la délibération n°D20210705-01 du 05/07/2021 relative à la détermination des « ratios-promouvables » ;

Vu l'arrêté n°AR20210927-01 portant sur les Lignes Directrices de Gestion à compter du 27/09/2021 ;

Considérant que les nominations sont prononcées dans l'ordre du tableau, au cours de la période de validité qui ne peut excéder le 31 décembre de l'année en cours ;

ARRÊTE

Article 1 : Tableau annuel d'avancement de grade

Agent	Grade actuel	Grade proposé	Ordre de priorité	Examen professionnel ou ancienneté
M. BESACIER Jerome	adjoint technique territorial principal de 2ème classe	adjoint technique territorial principal de 1ère classe	1	ancienneté

Total promouvables : 1

Nombres d'hommes : 1
Nombre de femmes : 0

Total des agents inscrits sur le tableau annuel : 1

Nombres d'hommes : 1
Nombre de femmes : 0

Article 2 : La secrétaire générale de mairie est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera affiché et communiqué au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme aux fins de publicité.

Article 3 : Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la présente notification (ou de la présente publicité), d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Fait à BEAUREGARD-VENDON, le 25 mars 2025

Le Maire
Denis GEORGES

